



Au revoir EDDY.....



Depuis le 21 décembre 2021 et le licenciement de Eddy, la CGT n'a rien lâché face à cette nouvelle injustice à Tisséo.

Quelques jours après cette triste décision, la CGT a demandé un rdv au Directeur Général, M Thierry Wischnewski, pour plaider une nouvelle fois le cas de notre collègue.

Quelques jours après, la CGT a interpellé les syndicats Sud, Fncr et cfdt, pour déposer une alarme sociale unitaire pour demander la nullité du licenciement et la réintégration de Eddy.

Face à cette alarme sociale, le DG a reçu les syndicats et face à cette unité, il a demandé un délai de 7 jours pour reconsidérer cette « affaire ».

Le vendredi 15/01/2022, le DG appelait Eddy et la CGT pour faire part de son analyse.

Ainsi, et ce doit être une première dans l'entreprise, le DG a décidé de réintégrer Eddy mais de le sanctionner conformément à notre CCN en prononçant sa rétrogradation au poste d'agent vérificateur au coefficient 190...Eddy devait donner sa réponse après réflexion... chose faite le 19/01/2022...Eddy décline cette proposition !!!

Le mal était profond et déjà fait...!

Plus qu'affecté par ces situations, Eddy a très mal vécu depuis le 21 décembre dernier son licenciement après plus de 20 ans passés à Tisséo...sans aucun problème.

Il a tout retourné dans sa tête pour prendre la meilleure des solutions...mais il ne se sentait pas, d'une part re-ouvrir un livre que la Direction lui a **claqué** au visage et exercer un métier très difficile qu'est celui de vérificateur d'autre part.

La mort dans l'âme, Eddy a décidé de nous quitter, blessé, abattu, touché au plus profond de son corps malgré sa carapace de solide gaillard...mais, cela n'étonnera pas ceux qui le connaissent VRAIMENT, très heureux et fier d'avoir partagé avec beaucoup d'entre nous ces 20 années de sa vie... **Bonne chance à toi Eddy et à bientôt.**

La CGT s'interroge et interroge : Comment était il possible lors d'un conseil de discipline, de briser le destin d'un être humain de telle façon, sans état d'âme, en prononçant un licenciement sans tenir compte de la personne, de l'ensemble de sa carrière...jusqu'à refuser de regarder la vérité en face et refuser de reconnaître un geste INVOLONTAIRE ! Fallait il se faire quelqu'un ??? La CGT n'ose pas l'imaginer !!!

Grace à vous Mesdames et Messieurs les Directeurs, la vie d'un traménot âgé de 51 ans s'est brisée un 21 décembre, juste avant les fêtes de Noël, après 20 années de bons et loyaux service suite à un « pétage » de plombs et un geste malheureux, involontaire, reconnu et regretté.

Avez-vous au moins les mêmes états de service que notre collègue pour l'avoir jugé coupable ? La CGT vous le souhaite, car se regarder dans une glace peut devenir un exercice très douloureux quand on n'a pas la conscience tranquille !!!

Le 27 janvier journée unitaire interprofessionnelle :

Grève et manifestation 10h30 Place A. Bernard

Personne ne peut ignorer le contexte social et économique, les augmentations des produits de première nécessité, de l'énergie comme de l'alimentation et finalement du coût de la vie pour toutes et tous, jeunes, actifs, demandeurs d'emploi et retraités.

Personne n'ignore que seuls les salaires, les pensions et les aides et allocations continuent de stagner ou même de baisser au regard de l'inflation, de décrocher par rapport aux qualifications dans le privé comme dans le public.

Si, dans de certains secteurs et entreprises des mobilisations et des négociations ont permis d'obtenir des revalorisations de salaires, trop souvent encore les négociations sont au point mort ou les propositions des employeurs loin du compte.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires et les organisations Etudiantes et Lycéennes Fidl, MNL, Unef et UNL ne peuvent s'en satisfaire et n'entendent pas en rester là !

Sans augmentation du point d'indice et du SMIC il n'y aura aucune avancée pour les salariés dont les minima de branches sont actuellement en dessous du salaire de base minimum.

Les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, Fidl, MNL, Unef et UNL contestent dans le même temps que le gouvernement ait maintenu sa réforme de l'assurance chômage qui aura pour conséquence d'enfermer de trop nombreux salariés dans des emplois à faible salaire, à temps partiel ou en CDD.

Les retraités très massivement mobilisés attendent toujours une réponse pour une augmentation immédiate de leur pension, retraite de base et retraite complémentaire, dont la dernière revalorisation a été plafonnée à un niveau très inférieur à l'inflation.

La jeunesse confrontée à une grande précarité de vie et de travail, à la pauvreté accentuée par la crise sanitaire, économique et sociale doit obtenir une réponse à l'encontre des réformes libérales, de l'éducation, de la formation, de l'assurance chômage décidées par le gouvernement.

Les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, Fidl, MNL, Unef et UNL appellent à une mobilisation interprofessionnelle sur les salaires et l'emploi le jeudi 27 janvier 2022.

Il est urgent et indispensable d'agir toutes et tous ensemble par la grève et les manifestations pour l'augmentation immédiate de tous les salaires du privé comme du public, des allocations pour les jeunes en formation et en recherche d'emploi, ainsi que d'améliorer les pensions des retraités.

**Tous rassemblés avec la CGT
derrière la banderole
dés 14h00 à Arnaud Bernard.**

Préavis de grève CGT 2201



Le 27 défendons nos salaires et le plein emploi.

**MANIFESTATION INTERPROFESSIONNELLE UNITAIRE TOULOUSE,
RENDEZ-VOUS 10H30, PLACE ARNAUD BERNARD .**

Préavis CGT 22/01

